

Epoux ou Père

Prénoms Flavien Daniel Pierre

Nom (2) BASEGGIO

(1<sup>re</sup> partie : 2<sup>de</sup> partie : )

Né (3) le 04/07/1990 à heures à Saint-Gaudens(31)

Fils (4) de (5) Daniel Pierre BASEGGIO

et de (5) Daniëlle LÉGER

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° le (6)

MENTIONS MARGINALES (7) L'officier de l'état civil Sceau (6)

Epouse ou Mère

Prénoms Sophie Claude Josépha

Nom (2) SOLEIROL

(1<sup>re</sup> partie : 2<sup>de</sup> partie : )

Née (3) le 24/10/1991 à heures à Saint-Gaudens(31)

Fille (4) de (5) Philippe François SOLEIROL

et de (5) Ninëlle Eveline Donique GASTO

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° le (6)

MENTIONS MARGINALES (7) L'officier de l'état civil Sceau (6)

Mariage célébré à SAUVETERRE-de-COMMINGES(31) le 19 AOÛT 2017 à 13 heures 30 Il a été déclaré (8) qu'un contrat de mariage a été reçu le 03 AOÛT 2017 par le REVERSAT Jean-Pierre, Notaire, 3 Voie du Bicentenaire à Montéjean (31) Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° 08 le 19 AOÛT 2017

MENTIONS MARGINALES (7) L'officier de l'état civil Sceau

Le Maire, Philippe PRAT



Handwritten signature of the Mayor, Philippe Prats.

(1) Ecrire selon le cas : « Epoux ou Père » ou « Epouse ou Mère ». (2) En cas de double nom de famille, ajouter « (1<sup>re</sup> partie : ... 2<sup>de</sup> partie : ...) ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du ... ». (3) Ecrire selon le cas : « Né » ou « Née ». (4) Ecrire selon le cas : « Fils de » ou « Fille de ». (5) Prénoms et nom des parents. (6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage. (7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait. (8) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par M... notaire à... ».